



**MAIRIE DE SERS**  
**Tél : 05.45.24.91.10**  
**Fax : 05.45.24.03.32**  
**[mairie.sers16@wanadoo.fr](mailto:mairie.sers16@wanadoo.fr)**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 Juillet 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 04 juillet 2023, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

***Date de la convocation*** : 27 juin 2023.

***Présents*** : Mmes DUTEIL – VIGNAUD – VAUZELLE – DULAC - MM VEAUX – MAHERAULT – MICHEL – RABAUD – TESTEMALE – DOBY – MAGNON – ANDRIEUX – LAFON.

***Absente excusée*** : Sandrine FANUCCI avec pouvoir à Roland VEAUX.

***Secrétaire de séance*** : Patrick MAGNON

**ORDRE DU JOUR :**

**1 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Mme Christiane DUTEIL, adjointe, présente la liste des demandes de subventions reçues et propose les sommes suivantes :

- VALECHEL JUDO	4 500.00 €	versés par le GrandAngoulême à la Mairie et rétrocédés à l'association
- HÔPITAL DES ENFANTS	100.00 €	
- ROC N RUN	300.00 €	
- L'AMICALE DES CHASSEURS	200.00 €	pour leur aide sur les chemins communaux
- A.S. GARAT SERS VOUZAN	300.00 €	
- DON DU SANG	100.00 €	

- COURTECHEL	300.00 €
- ASPI 16	500.00 €
- CROIX ROUGE	100.00 €
- BANQUE ALIMENTAIRE	100.00 €
- LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00 €

Les Conseillers municipaux, membres de ces associations, ne prennent pas part au vote (P. ANDRIEUX – Ch. DUTEIL)

Accord unanime.

## ***2 – COMPTABILITE – PASSAGE AU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024***

Monsieur le Maire explique les raisons de cette délibération. Dans l'attente du texte réglementaire, il s'agit d'avoir un droit d'option pour adopter ce référentiel.

L'avis du comptable public a été requis.

A l'unanimité, les membres du Conseil adopte cette procédure.

## ***3 – LE POINT SUR L'IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE***

Une entreprise privée propose cette installation Place du Champ de Foire.

Avant d'en accepter le principe, il convient d'en vérifier les conditions techniques.

A l'issue et en cas de réponse positive, une enquête sera proposée aux habitants.

## ***4 – QUESTIONS DIVERSES***

Mme DUTEIL et M. MAGNON donnent des informations sur les soirées du 13 juillet (repas de rue) et du 21 (Soirs Bleus)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.